



**NOM** Fédération des maisons de santé en Auvergne Rhône-Alpes

**TYPE JURIDIQUE** Association Loi 1901

**DATE DE CRÉATION** 18 Septembre 2008

- OBJET**
- ✓ Promouvoir et reconnaître l'entité maison de santé dans l'organisation des soins
  - ✓ Représenter les maisons de santé de la région Auvergne Rhône-Alpes
  - ✓ D'apporter un soutien à la mise en place de maisons de santé ou de toute organisation permettant le regroupement des professionnels de santé, dans la perspective de réseaux de soins de proximité
  - ✓ D'apporter une aide et un soutien aux professionnels de santé des maisons de santé et autres regroupements dans les domaines de la gestion, du management, de l'organisation des soins de proximité, de la maîtrise de stage, de la formation et de l'évaluation des pratiques professionnelles
  - ✓ De constituer une force de proposition auprès des pouvoirs publics, des institutionnels, et des collectivités pour la prise en charge des demandes de soins de proximité de la population Auvergne Rhône-Alpes
  - ✓ De participer à l'élaboration et à la mise en place d'action de santé publique spécifique et pluridisciplinaire (programmes de prévention, d'éducation thérapeutique, de promotion de la santé notamment)
  - ✓ De proposer une mutualisation des moyens et services communs des maisons de santé participant à la fédération

**ADRESSE** 16, rue du 1<sup>er</sup> Septembre 1944 – 01160 PONT D'AIN

**SITE** [www.ffmps.fr](http://www.ffmps.fr)

**Membre de la Fédération Française des Maisons et Pôles de Santé – FFMPs qui regroupe des fédérations de toutes les régions**



**FemasAURA**  
FÉDÉRATION DES MAISONS DE SANTÉ  
EN AUVERGNE ET EN RHÔNE ALPES

## MEMBRES DU BUREAU ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### PRÉSIDENT

**Olivier BELEY**

[obeley001@cegetel.rss.fr](mailto:obeley001@cegetel.rss.fr)

Groupe Médical des Allymes

En Pragnat Nord

01500 AMBERIEU EN BUGEY

Tél : 04 74 37 30 30

### 1ER VICE-PRESIDENT

**Yoann MARTIN**

[yoannmartin82@yahoo.fr](mailto:yoannmartin82@yahoo.fr)

MSP Pontgibaud

2 place de la république

63230 PONTGIBAUD

Tél : 06 62 46 38 65

### 2<sup>ème</sup> VICE-PRESIDENT

**David PREMEL**

[rolland.premel@wanadoo.fr](mailto:rolland.premel@wanadoo.fr)

Groupe Médical des Allymes

En Pragnat Nord

01500 AMBERIEU EN BUGEY

Tél: 04 74 37 30 30

### SECRETAIRE GENERALE

**Carole DI BENEDETTO**

[calycalypso@wanadoo.fr](mailto:calycalypso@wanadoo.fr)

Groupe Médical des Allymes

En Pragnat Nord

01500 AMBERIEU EN BUGEY

Tél: 04 74 37 30 30

### SECRETAIRE GENERALE ADJOINTE

**Valérie MAYER**

[mayervalpat@gmail.com](mailto:mayervalpat@gmail.com)

645 Rue Centrale

01370 ST ETIENNE DU BOIS

Tél: 06 79 95 51 58

### TRESORIER

**François MIQUEY**

[nf.miquey@wanadoo.fr](mailto:nf.miquey@wanadoo.fr)

Pharmacie Miquey

6 Rue Dr Koharian

26000 VALENCE

Tél: 04 75 43 60 79

### TRESORIERE ADJOINTE

**Florence GRAND**

[doc.florencegrand@gmail.com](mailto:doc.florencegrand@gmail.com)

Route d'Aix les Bains

73310 CHINDRIEUX

Tél: 04 79 88 35 43



## EQUIPE ADMINISTRATIVE

COORDINATRICE RHONE-ALPES	COORDINATRICE AUVERGNE	SECRETARIAT
<p><b>Aude LEREEC</b>  <a href="mailto:coordinatrice-femasaura@ffmps.fr">coordinatrice-femasaura@ffmps.fr</a>                      Tél : 07 68 45 81 13</p>	<p><b>Assia BAH-DRIF</b>                      Tél : 06 95 07 68 62  <a href="mailto:coord.auvergne-femasaura@ffmps.fr">coord.auvergne-femasaura@ffmps.fr</a></p>	<p><b>Séverine FOURNIER</b>  <a href="mailto:secretariatffmps01@gmail.com">secretariatffmps01@gmail.com</a>                      Tél : 04 74 37 78 11</p>

## Facilitateurs départementaux

<p><b>Allier</b>                      Dr Guillaume DE GARDELLE – St Pourçain sur Sioule                      Nathalie PAYANT-MARTINET – Bellanaves</p>	<p><b>Ain</b>                      Dr Olivier BELEY - Ambérieu en Bugey                      Dr Pierre DE HAAS – Pont d’Ain                      Mme Carole DI BENEDETTO – Ambérieu en Bugey                      Dr Daniel IOSTI - Ambérieu en Bugey                      Mme Valérie MAYER – Marboz                      Mr David PREMEL- Ambérieu en Bugey</p>
<p><b>Ardèche</b>                      Dr Francis PELLET - Les Vans</p>	<p><b>Drôme</b>                      Dr Philippe BISMUTH – Anneyron                      Dr Fanny CASANOVA - Buis les Baronnies</p>
<p><b>Haute-Loire</b>                      Mr Antoine DEMARS – Le Puy en Velay                      Dr Jacques LABROSSE – Le Puy en Velay</p>	<p><b>Haute Savoie</b>                      Dr Jean-Marie GAGNEUR – Lescheraines</p>
<p><b>Isère</b>                      Dr Benoît FOSSIER – Tignieu                      Dr Dominique LAGABRIELLE – St Martin d’Hères                      Dr Patrick LAMBERT –Coublevie                      Dr Bruno PICHAT – Moirans</p>	<p><b>Loire</b>                      Dr Paul FRAPPE – Le Chambon Feugerolles                      Emmanuelle BARLERIN – St Just en Chevalet                      Dr Lisa OTTON – Roanne                      Dr Jean-Marc TROUILLET – Charlieu</p>
<p><b>Puy de Dôme</b>                      Dr Yoann MARTIN – Pontgibaud                      Dr Bruno FOLLANFANT – Clermont-Ferrand</p>	<p><b>Rhône</b>                      Dr Pierre DE HAAS – Pont d’Ain                      Dr Gael BERNARD – Tassin la Demi Lune</p>
<p><b>Savoie</b>                      Dr Sophie AUGROS – Aime                      Dr Jean-Louis CORREIA – Chambéry                      Dr Jean-Louis DURAFOUR – St Genix sur Guiers                      Dr Jean-Marie GAGNEUR – Lescheraines                      Dr Florence GRAND - Chindrieux</p>	



## QU'EST-CE QU'UNE MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE (MSP) ?

Une maison de santé pluriprofessionnelle est un lieu dans lequel des professionnels de santé des soins primaires exercent leurs activités autour d'une patientèle. Elle rassemble dans un secteur donné, plusieurs professionnels des soins primaires, médecins généralistes, pharmaciens, infirmières, sage femmes, kinésithérapeutes, orthophonistes, podologues, diététiciens, chirurgiens-dentistes, psychologues, ... et travailleurs sociaux unis par une charte, un projet de santé et des objectifs opérationnels concernant la santé des patients sur le territoire. Il est démontré qu'un regroupement de professionnels de soins de santé primaire stabilise la démographie localement, améliore la qualité des soins et diminue le coût des soins.

## ÉTAT DES LIEUX

Il existe au moins 1000 maisons de santé en 2017 en France, et plusieurs centaines de projets. Il existe 150 maisons de santé en région Auvergne Rhône-Alpes. Ce mode d'exercice regroupé est de plus en plus prisé des professionnels, tout particulièrement des jeunes professionnels. Les réalisations qui marchent sont souvent marquées par une prise en compte des attentes des professionnels et la présence d'un leader. Celles qui ont échoué sont souvent marquées par un désengagement des pouvoirs publics qu'escomptaient les professionnels. Plusieurs modes de réalisation existent depuis la création sur des fonds propres des professionnels, à des créations sur des fonds publics des collectivités territoriales et/ou de l'assurance maladie. Les différents modes de coordination reposent entre autres sur l'exercice protocolé, le partage des informations, les réunions de concertation mono ou pluriprofessionnelles, la continuité des soins, le suivi coordonné des cas complexes, l'éducation thérapeutique des patients, la maîtrise de stage, l'utilisation des alertes informatiques pour la relance écrite des patients dans le dépistage et la prévention, l'établissement et le contenu d'une charte. Les coûts d'investissement et de fonctionnement sont supérieurs à ceux d'un cabinet "classique", mais en général couverts par une augmentation de la productivité. Par ailleurs, la moitié des maisons de santé bénéficient des rémunérations d'équipes pluriprofessionnelles. Les questions qui restent à ce jour en suspens à propos des maisons de santé concernent les aspects juridiques de ces regroupements, l'évolution du contexte conventionnel, et les capacités politiques de soutenir cette « révolution ».



## UN PROBLÈME IDENTIFIÉ

La région Auvergne-Rhône-Alpes, tant que la France sont confrontées à une baisse de la démographie des professions de soins primaires et à une augmentation du nombre de patients porteurs de pathologies complexes. Les professionnels vont devoir réorganiser leurs modes d'exercice. Certains l'ont déjà fait. D'autres sont en démarche. La réorganisation de l'exercice par les regroupements professionnels en maisons et pôles de santé permet de répondre à quelques défis :

- ✓ Améliorer la répartition territoriale des professionnels et fixer des unités de soins pérennes
- ✓ Engager des démarches qualités et d'évaluation des pratiques pluriprofessionnelles
- ✓ Améliorer le management de la santé de la population prise en charge
- ✓ Réorienter l'offre de soins vers une prise en compte de la santé
- ✓ Rompre l'isolement professionnel et lutter contre le "burn out" des professionnels de santé

**FemasAURA s'inscrit dans une volonté d'amélioration de l'accès aux soins primaires et de la création des réseaux de soins polyvalents de proximité.**

## FEMASAURA SOUTIENT DE NOMBREUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ PROMOTEURS

La demande d'aide est importante de la part d'équipes de professionnels de santé n'étant pas toujours en capacité de monter un projet eux-mêmes. Ou de jeunes professionnels en fin de formation et confrontés au souci de l'installation. Ils ont besoin de modèles.

**FemasAURA accompagne les professionnels de santé porteurs de projets de regroupement.**



## DES BESOINS IDENTIFIÉS DES PROFESSIONNELS EN VOLONTÉ DE REGROUPEMENT

### FACILITATION

Témoignage, conseil et expertise correspondant à ce que nous appelons la «facilitation». Des professionnels de santé exerçant en maison ou pôle de santé et ayant suivi une formation interviennent dans cadre auprès de leurs pairs. Ces programmes de facilitation se développent dans le cadre de convention avec les ARS. Lorsque les problèmes nécessitent des accompagnements plus longs ou plus précis, il est proposé un accompagnement de projet ou de leader.

### SENSIBILISATION

Des professionnels de santé de FemasAURA interviennent régulièrement pour sensibiliser les collègues aux enjeux à venir du système de santé. Ils exposent les raisons que sont l'évolution démographique des professionnels, le choc épidémiologique des pathologies chroniques et la complexité croissante des exercices professionnels pour tenter de montrer l'importance de se regrouper.

### TEMOIGNAGE

Les visites de maisons de santé sont régulières dans des structures déjà existantes. La visite d'un site par une équipe porteuse du projet permet de relancer la motivation des protagonistes. Elle permet aussi d'obtenir des informations parfois pertinentes sur le démarrage de leur projet. Des témoignages ont été aussi apportés sur le lieu de travail de l'équipe en projet, permettant de présenter une "vitrine" à la totalité des protagonistes.

### CONSEIL ET EXPERTISE

Des équipes promotrices de projet rencontrent parfois des obstacles qu'elles peuvent avoir du mal à analyser. Ces obstacles peuvent relever des volets immobiliers, juridiques ou financiers, de la définition du projet de santé ou de la dynamique humaine, du leadership ou encore du système d'information. Des professionnels de santé ayant porté eux-mêmes leur projet sont en capacité d'apporter du conseil à ces équipes pour lever les obstacles. Une expertise peut être nécessaire pour proposer une stratégie de relance du projet dans de bonnes conditions.



## D'AUTRES MOYENS

### DES SEMINAIRES

La montée en charge du nombre d'équipes en région permet la constitution d'une « communauté d'apprentissage » de ces nouveaux modes d'organisation. FemasAURA organise depuis plusieurs années des séminaires départementaux de rencontre, d'échanges et d'informations des équipes en démarche de constitution ou en fonctionnement. Un forum régional annuel se tient en Auvergne. Les séminaires comprennent 3 niveaux : sensibilisation / en projet / confirmé.

### AIDE A LA GESTION DES SYSTEMES D'INFORMATION

Des difficultés des équipes de soins à gérer le développement de leur SI ont été identifiées (thèse Ronan FOURE – Lyon). La création de poste de délégué à l'information médicale auprès des équipes pour aider à ce développement progressif s'est mise en place fin 2014 grâce au soutien de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes. FemasAURA a soutenu cette création de poste de DIM en région.

Des MSP en région Auvergne Rhône-Alpes ont créé un groupe régional pour développer une production de données à propos de 3 pathologies. Ce groupe initie ce qui sera la démarche MSP Qualité – production de données, à côté des travaux MSP Qualité – matrice de maturité.

### AIDE AU DEVELOPPEMENT DE LA TELEMEDECINE

Un référent télémédecine de FemasAURA a pour objectif d'aider les équipes en MSP à développer la télé expertise et la télémédecine dans les maisons de santé. Début des opérations en 2017.

### EXPERTISE AUPRES DES INSTANCES DECISIONNELLES

Plusieurs professionnels de santé en région ont été formés comme « facilitateurs ». Ces professionnels possèdent une expertise des sujets de la nouvelle organisation des soins primaires. Ils siègent comme expert dans la plupart des comités départementaux, des comités territoriaux et en comité technique régional. Ils n'ont pas de pouvoir décisionnel, mais apportent leur expertise et leur connaissance du terrain.

### FACILIMED, COOPERATIVE DE SERVICES

La FFMPs et FemasAURA ont créé fin 2014 FACILIMED, la première coopérative de services dédiée aux équipes pluriprofessionnelles de soins primaires en France. Les premiers services sont des diagnostics de fonctionnement de la MSP, des mises à disposition de coordinateur administrative, du service juridique, un site de gestion de la MSP et des référencement de société comme des secrétariats téléphoniques. En 2016, FACILIMED compte plus de 100 sociétaires en France et 30 employés dont 9 en Auvergne-Rhône-Alpes. L'ARS Auvergne-Rhône-Alpes a soutenu le lancement en région grâce à une dotation à l'Innovation.



## LES ACTEURS EN JEU

### L'AGENCE REGIONALE DE SANTE - ARS

Elle souhaite maintenir une offre de soins aux assurés. Elle favorise une démarche qualité des professionnels de santé. L'ARS est le partenaire principal de FemasAURA, mettant à sa disposition des moyens pour son activité.

### LES COLLECTIVITES LOCALES

Elles souhaitent maintenir une offre de soins sur leur territoire. Que ce soient les élus de municipalités, les élus des intercommunalités, les conseillers régionaux et conseillers généraux, leur ambition est de mieux répartir les médecins sur leurs territoires en favorisant l'accès aux soins de leurs administrés et de participer à une offre de soins pérenne sur leur territoire.

### LES URPS

L'une de leurs missions est de participer à l'organisation des soins.

### LE COMITE TECHNIQUE REGIONAL

En Auvergne-Rhône-Alpes, il est constitué de l'ARS, du Conseil Régional, de la Préfecture de région, des collectivités territoriales, des organismes d'assurance maladie, des URPS, des conseils ordinaires, de l'Université, et des représentants des jeunes professionnels en formation. Il intervient sur le champ des MSP (suivi des sites, sources de financement, avis sur les dossiers instruits au niveau départemental et régional).

**FemasAURA peut être sollicitée pour intervenir auprès des équipes porteuses de projet ou auprès de cette équipe pour fournir sensibilisation, témoignages, conseils, expertises, facilitation, et orientation vers de la formation ou un accompagnement.**





- Visites de maisons de santé** De nombreuses visites sont organisées dans les MSP d'Auvergne-Rhône-Alpes lors de Journées Portes Ouvertes pour des professionnels de santé, élus locaux ou institutionnels. Visite de site, témoignages, et discussions sur le portage de projet et sur les méthodes de travail pluriprofessionnel.
- Interventions** FemasAURA est intervenu de nombreuses fois depuis sa création à la demande d'équipes de professionnels de santé, d'élus territoriaux, ou de société de consultants. Ces interventions se font sur sites, par communications téléphoniques et écrites ou par mail pour délivrer témoignages, conseils, et expertises.
- Séminaires et colloques sur les maisons de santé** Multiples participations et interventions lors des colloques organisés par la FFMPS ou d'autres institutions.
- Représentation** FemasAURA représente les maisons et pôles de santé à la Conférence Régionale Santé Autonomie CRSA.
- Partenariat ARS** Dans le cadre d'une convention avec l'ARS, FemasAURA est intervenu sur plusieurs sites pour apporter conseil et expertise à des équipes en projet. FemasAURA participe au comité de pilotage des nouveaux modes de rémunération et au comité technique régional. Des membres de FemasAURA participent à chacune des 12 plates formes départementales d'appui aux professionnels de santé. FemasAURA est partenaire PAPS de l'ARS Auvergne-Rhône Alpes.
- Partenariat URPS-ML** FemasAURA travaille en partenariat avec l'Union Régionale des Professionnels de santé – Médecins Libéraux de Auvergne-Rhône-Alpes en apportant son expertise auprès des élus en charge du dossier des maisons de santé.
- Partenariat Conseil Général de l'Ain** FemasAURA travaille en partenariat avec le Conseil Général de l'Ain en apportant son expertise sur la réflexion de l'organisation des soins primaires dans les territoires.



### Partenariat Union Régionale des Réseaux

FemasAURA travaille en partenariat avec l'Union régionale des réseaux en Auvergne-Rhône-Alpes pour une réflexion commune sur le développement des réseaux de proximité.

### Base de données santé en maisons de santé

FemasAURA participe à la réflexion sur l'évolution des bases de données en maisons de santé, avec l'objectif d'un dossier patient partagé sur un territoire par tous les professionnels de santé.

### Médecin DIM

En 2014 FemasAURA a lancé une expérimentation, en collaboration avec l'ARS et le SIS-RA, sur l'accompagnement informatique d'équipes en fonctionnement qui souhaitent optimiser leur logiciel professionnel en se mettant en capacité de production de données statistiques de leurs activités.

### Démarche qualité

FemasAURA travaille sur les protocoles pluriprofessionnels par la participation de ses membres à des groupes de travaux à l'HAS.

### Événementiel

FemasAURA a participé aux colloques organisés par la FFMPs : sur les systèmes d'information (2009), sur l'accompagnement des équipes de soins (2011), aux Journées de la FFMPs (2012, 2013, 2014, 2015, 2016). FemasAURA a organisé les Journées de 2017 à Lyon.

### Séminaires départementaux

FemasAURA organise dans chaque département d'Auvergne-Rhône Alpes des temps de rencontre avec des professionnels en projet sur une thématique choisie selon les besoins identifiés dans le département concerné.

### Communication

Une circulaire d'information régulière est adressée aux adhérents. Des mails réguliers diffusent l'information sur le sujet aux facilitateurs et représentants de FemasAURA dans les PAPS départementales.

### Revue ESOP

FemasAURA participe au travail à la diffusion de la revue de la FFMPs

## Site web

FemasAURA participe à la tenue du site de la fédération nationale [www.ffmps.fr](http://www.ffmps.fr), et publie sur celui-ci les évènements régionaux qu'elle accompagne.